



MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET www.colpo.fr



Le nouveau site internet de la commune **www.colpo.fr** sera mis en ligne début septembre. Vous pourrez en prendre connaissance lors du forum des Associations qui se tiendra le Samedi 5 Septembre.

Vous y retrouverez les informations essentielles pour faciliter vos démarches (Etat civil, urbanisme...), sur les services aux habitants (transports, écoles, collecte des déchets, CCAS, logement...), les décisions du Conseil municipal, les actualités, les évènements de la vie communale... entre autres...

Nous vous invitons à le consulter régulièrement !

INFORMATIONS SERVICES A LA POPULATION :

Mairie : le port du masque est désormais **obligatoire en mairie** (et dans tous les lieux publics « clos ») et nous vous demandons de **respecter les distances de sécurité** et les gestes barrières.

ASSISTANTE SOCIALE : l'assistante sociale sera présente en mairie le vendredi 25 septembre. Elle recevra uniquement sur rendez-vous. ☎ **02-97-69-51-77**



APPEL A CANDIDATURE POSTE PETITE ENFANCE (CDD)

La commune de Colpo recherche une ATSEM ou une personne possédant un CAP Petite Enfance, pour une durée de 3 mois minimum, en vue d'un remplacement.

Cette personne aura la charge de seconder l'institutrice de maternelle des tout-petits.

Vous êtes intéressé(e)? Déposez votre CV et une lettre de motivation à la mairie au plus tard le 18 Septembre.

Pour plus de renseignements, adresser un mail à : dgs@colpo.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 Septembre de 17 h 00 à 20 h 00

En raison des mesures sanitaires, le forum aura lieu en plein air, dans la cour de l'école Le Petit Prince.

En cas d'intempéries, il sera annulé.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour vos projets de construction ou d'aménagement, vous devez impérativement vous rapprocher des services de la mairie afin de connaître les démarches administratives à effectuer avant le commencement des travaux

Si vous souhaitez changer votre portail, modifier votre clôture ou encore repeindre votre façade, il en est de même.

Selon la nature de votre projet, un dossier devra être déposé en Mairie afin d'être instruit. Vous devez disposer d'une autorisation avant de commencer vos travaux.

Sachez que les travaux réalisés sans autorisation préalable sont passibles d'une sanction allant de la simple amende à la démolition de la nouvelle construction.

Aussi, à l'occasion de la vente de votre bien, vous ne pourrez pas fournir au notaire le certificat de conformité. Il est fortement conseillé de garder votre déclaration d'achèvement de travaux, ce document fait foi de certificat de conformité.

MEDIATHEQUE

Fermeture et horaires

La médiathèque sera fermée du 27/08 au 14/09 inclus.

A compter du 15 Septembre, les horaires d'ouverture des mercredis seront modifiés :
10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00

Les horaires des mardis et samedis restent inchangés.

MEDIATHEQUE

ANIMATION DECLIC TRIBU

Une animation KIRIGAMI, en collaboration avec GMVA, est proposée aux enfants à partir de 6 ans et plus, accompagnés, si possible, d'un adulte.

Mercredi 7 Octobre : 2 séances : 10 H 30 ET 14 H

D'une durée d'1 h, cette animation est gratuite – Inscription obligatoire auprès de la médiathèque à partir du 15 septembre au 02-97-66-33-46 ou par mail : mediatheque@colpo.fr - 6 personnes par séance

La médiathèque sera fermée au public.

Selon les évolutions de la crise sanitaire, cette animation est susceptible d'être annulée par GMVA

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

ENQUETE PUBLIQUE : SRADDET

Le Conseil régional de Bretagne a arrêté son projet de **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**, prévu par la loi NOTRe de 2015. Comportant des orientations stratégiques, 38 objectifs mais aussi des mesures à caractère réglementaire, ce document de planification est désormais soumis à consultation et enquête publique avant d'être définitivement adopté fin 2020.

L'enquête publique est ouverte en ligne du 18/08 au 18/09 via bretagne.bzh/enquetepublique-sraddet/

Une réunion publique d'information et d'échanges en ligne, ouverte à l'ensemble du public, aura lieu jeudi 10 septembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 30.

FIBRE OPTIQUE et ELAGAGE

En raison du déploiement de la fibre optique sur la commune d'octobre 2020 à avril 2021, il est rappelé aux riverains des voies publiques de procéder, si nécessaire et impérativement à l'élagage des arbres, à l'aplomb du domaine public.

JEU MYS'TERRE DU GOLFE : ça continue !

Ce jeu gratuit, organisé par GMVA en partenariat avec des communes, ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux des Landes de Lanvaux.

Le premier épisode amènera les joueurs à percer les secrets de notre territoire en résolvant énigmes et questions.

Pour jouer il suffit de retirer gratuitement un livret de jeux à la Mairie ou à l'épicerie VIVECO.

Ce jeu, qui fait une large place au patrimoine de Colpo, est ouvert jusqu'à la fin du mois de décembre 2020 ;

Plus d'informations :

<https://www.golfedumorbihan.bzh/fiche/mys-terre-du-golfe/>



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

GMVA met à disposition de chaque foyer un composteur individuel. La distribution est obligatoirement accompagnée d'un temps de formation sur le compostage et sur le recyclage (durée 1 h).

La session de distribution aura lieu du 14 Septembre au 14 Octobre.

Inscriptions :

www.golfedumorbihanvannesagglomeration.bzh/compostage

ETAT CIVIL

NAISSANCE : Léonard LE ROY, 26/07 -

MARIAGE : Emilien HIVERT/Lucie AFONSO, 08/08 – Jérémy DELY/Laure LE JEUNE, 21/08 – Ludovic QUERAUX /Lucie MOURAUD, 22/08

DÉCÈS : Roland LE GARGASSON, 07/08 – JÉHANNO Yvonne, 08/08 – Thérèse DENOUAL, 11/08 – Huguette LORIC, 14/08 – Thérèse SAMSON, 16/08 -